

Suèvres

FLASH MUNICIPAL

N°8 JUIN/JUILLET/AOÛT 2021
EDITION BUDGET COMMUNAL



L'édito du maire



Comme un air de liberté retrouvée...

Avec l'été qui approche, de plus en plus de personnes vaccinées, la réouverture des terrasses le 19 mai dernier, celle prochaine des salles des restaurants et bars (partielle le 9 Juin puis totale fin juin), nous reprenons goût aux plaisirs simples que sont ceux autour d'un verre sur une terrasse, d'un repas au restaurant ou même d'un après-midi « shopping » chez nos commerçants locaux.

Vous découvrirez que l'agenda des activités prévues sur Suèvres pour cet été est plutôt riche, nous nous sommes tous mis dans un mode « la vie reprend ses droits »

Mais que cela ne nous fasse pas oublier les gestes barrières et le port du masque, la crise Covid n'est pas encore derrière nous, restons vigilants.

Prenez soin de vous.

Bonne lecture.

FREDERIC DEJENTE

Ces incivilités que nous payons.

Pour poursuivre la réflexion que nous avons entamée dans le numéro précédent, nous souhaitons revenir sur le coût des dégradations (tags, graffitis, dans les lavoirs et sur les ponts...), des détériorations (filet et clôture du tennis et de la déchèterie) et des actes de vandalisme comme à la salle de gym, à l'église ou au foot.

Outre les travaux que nous sommes obligés de faire réaliser par des entreprises et dont le chiffrage est connu, environ 20 000 € pour la salle de gym, bon nombre de réparations sont à la charge des associations et de leurs bénévoles ou des agents techniques.

Ces biens sont bien souvent la propriété de la commune donc de tous les sodobriens et les remises en état seront prises sur le budget communal au détriment de projets que nous pensons mettre en place.

Plusieurs pistes s'offrent à nous pour faire face à ces dépenses imprévues. Une augmentation des impôts, la mise en place d'un système de vidéo-surveillance onéreux, une vigilance accrue de tous, parents, voisins pour faire cesser ces dégradations.

Nous avons un des plus beaux villages du département, il faut le mettre en valeur et le respecter. Aidez-nous à faire cesser les dépôts sauvages au bord des routes. Les déchèteries sont ouvertes soit à Mer soit à Suèvres, ramassons les déjections canines, ne nous stationnons pas n'importe où, ramassons nos masques et nos mégots.

Soyons responsables et solidaires pour préserver notre environnement et nos finances.



TRAVAUX ET VOIRIES



Bilan financier du chantier des grivettes

Le SIDELC nous a demandé l'autorisation d'enfouir les lignes électriques afin de sécuriser le réseau de transport et d'alimentation en électricité rue des Grivettes, rue de la Motte, et rue de la Rue. Ces travaux sont entièrement pris en charge par le SIDELC. Nous en avons profité pour enterrer également l'éclairage public, le téléphone et la fibre qui sont à notre charge pour ces trois chantiers.

Il a aussi été décidé en 2017 de reprendre toute la voirie de la rue des Grivettes en élargissant, en reprofilant la chaussée et en réalisant des trottoirs stabilisés d'un côté et végétalisés de l'autre, afin de limiter le ruissellement des eaux de pluie. Initialement prévu en 3 tranches, nous avons décidé de regrouper les 2 dernières afin de limiter les nuisances pour les riverains. Le budget initial était de 231 748 €. Nous avons été amenés à prendre un certain nombre de modifications pour améliorer la sécurité du ramassage scolaire en créant un espace de stationnement pour le car, pour la viabilisation éventuelle des terrains, pour la réalisation de tranchées drainantes afin de résoudre la formation de flaques dans les carrefours, pour l'aménagement et la reprise des enrobés des rues du Four à chaux et du Clos Riche, pour la pose de panneaux de signalisation au carrefour de Laloin. Le montant de ces avenants s'élève à 28 458 € soit un total de 260 206 €.

Le balayage des voies communales sera assuré 4 fois par an par l'entreprise ZEN EVOLUTION pour un montant de 792.00 € TTC + l'eau et dépôt (gratuit). Le passage dans les hameaux sera prévu en fonction des besoins. Le balayage sera fait en concertation avec les ateliers municipaux.



Travaux à venir.

La création d'un terrain multisport, l'étude patrimoniale de l'église et l'installation de coussins ralentisseurs devant l'école sont toujours d'actualité.

Nous sommes dans l'attente de retour des subventions et aides liées à ces différents projets.

Ces aides, nous sont accordées sur devis avant le début des travaux. Nous ne pouvons donc pas débiter ces chantiers avant d'avoir ces accords.

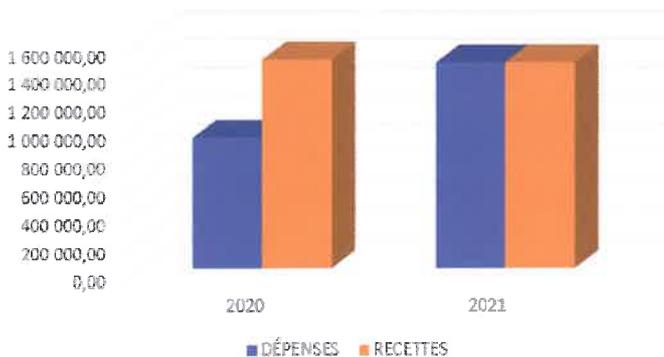
Rue de la Motte, rue de la Rue : il est prévu la bascule des branchements électriques sur le réseau souterrain et la dépose des réseaux aériens. En parallèle, Orange devrait lancer son câblage télécom pour que les poteaux béton soient libres.

BUDGET COMMUNAL

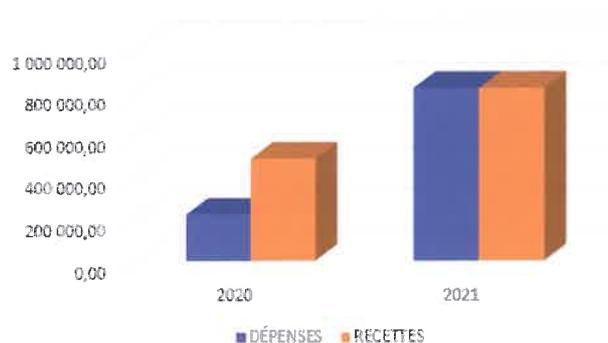
Fonctionnement		
	2020	2021
DÉPENSES	928 206,43	1 459 364,56
RECETTES	1 480 220,33	1 459 364,56

Investissement		
	2020	2021
DÉPENSES	220 265,20	818 523,08
RECETTES	484 161,42	818 523,08

Section de fonctionnement



Section d'investissement



Fonctionnement		
	Dépenses 2020	Dépenses 2021
	928 206,44 €	1 459 364,56 €
Charges à caractère général	183 701,57 €	423 308,04 €
Personnel et frais assimilés	297 950,92 €	325 480,00 €
Autres charges de gestion courante	433 173,65 €	428 687,00 €
Charges Financières	5 372,74 €	7 000,00 €
Charges Exceptionnelles	7 146,44 €	2 100,00 €
Opérations d'ordre	861,12 €	272 789,52 €
	Recettes 2020	Recettes 2021
	1 480 220,33 €	1 459 364,56 €
Produits des services	19 083,49 €	20 330,00 €
Impôts et taxes	638 344,10 €	602 009,00 €
Dotations/Subventions	404 537,92 €	378 488,00 €
Autres produits de gestion courante	20 600,18 €	11 100,00 €
Produits Financiers	0,44 €	1,00 €
Produits Exceptionnels	67 554,04 €	600,00 €
Résultat année précédente	330 100,16 €	446 836,56 €

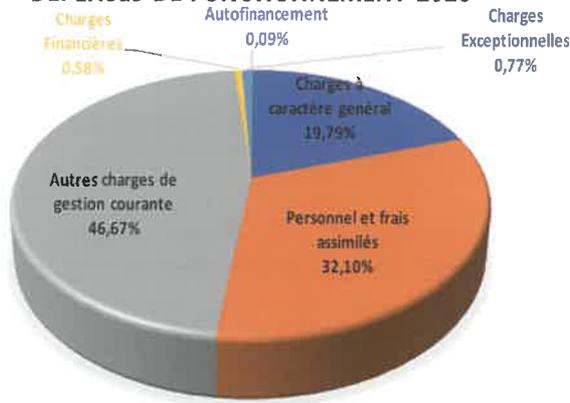
Investissement		
	Dépenses 2020	Dépenses 2021
	220 265,20 €	818 523,08 €
Frais d'études	33 855,84 €	
Logiciels	27 864,05 €	1 065,00 €
Installations générales	8 728,75 €	
Matériel		24 800,00 €
Bâtiments		113 267,11 €
Installations voiries	570,12 €	9 816,78 €
Eglise		14 000,00 €
Stade / Vestiaires		228 017,11 €
Illuminations		3 100,00 €
Cimetières		4 883,52 €
Réseaux	34 236,17 €	
Eclairage public	62 325,94 €	20 000,00 €
Epicerie		70 000,00 €
Autres dépenses d'équipement	29 635,26 €	293 973,56 € (RAR 2020)
Financières	23 049,07 €	35 600,00 €
	Recettes 2020	Recettes 2021
	484 161,42 €	818 523,08 €
Subventions reçues	54 782,14 €	153 660,00 €
Nouvel emprunt	300 000,00 €	
Dotations	40 014,96 €	128 177,34 €
Opérations d'ordre	861,12 €	272 789,52 €
Résultat année précédente	88 503,20 €	263 896,22 €

Le contexte de pandémie de l'année 2020 n'a pas permis de réaliser les projets budgétisés lors du budget primitif de 2020. Lors du vote du compte administratif de la commune (clôture de l'exercice), le conseil municipal a reporté les dépenses d'investissement sur l'année 2021.

De plus, la commune a contracté un prêt de 300 000 € afin de réaliser ces dépenses d'investissement. Pour le budget primitif 2021, les dépenses de fonctionnement ont été sur certains postes augmentés en fonction des investissements qui seront réalisés cette année. Quant aux dépenses d'investissement, le conseil municipal a souhaité engager les dépenses 2020 (Vestiaires du foot et travaux rue de la Rue, des Grivettes et rue de la Motte).

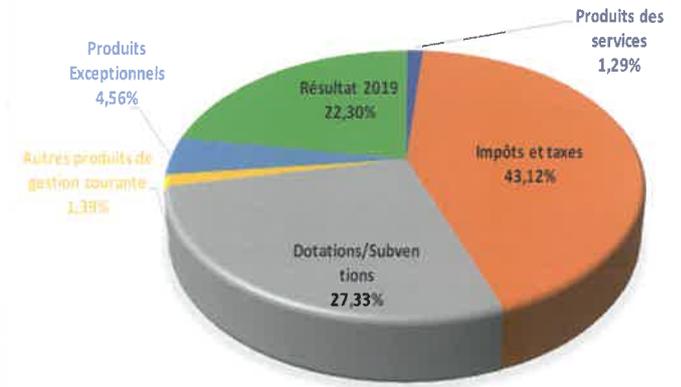
Un état des lieux des dépenses sera effectué courant juillet afin d'obtenir une vision globale de ce budget et prévoir les investissements en conséquence.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020



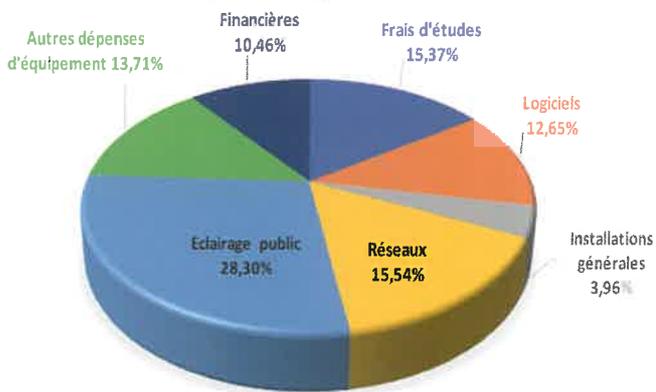
928 206,44 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020



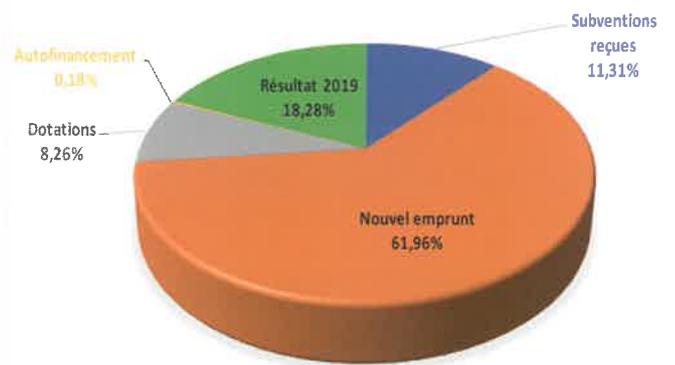
1 480 220,33€

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020



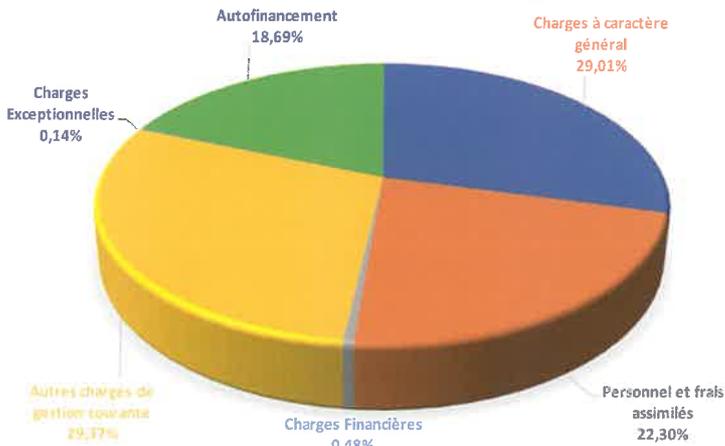
220 265,20 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2020

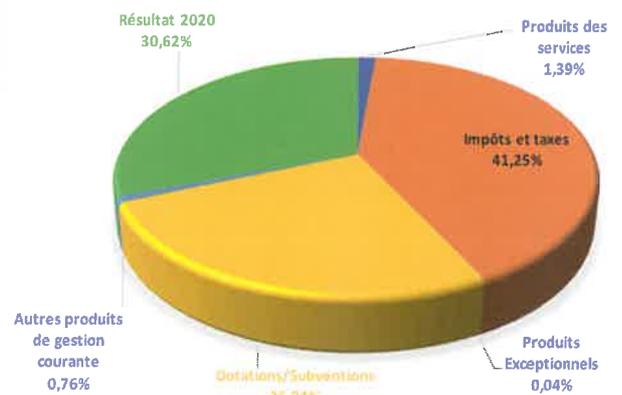


484 161,42 €

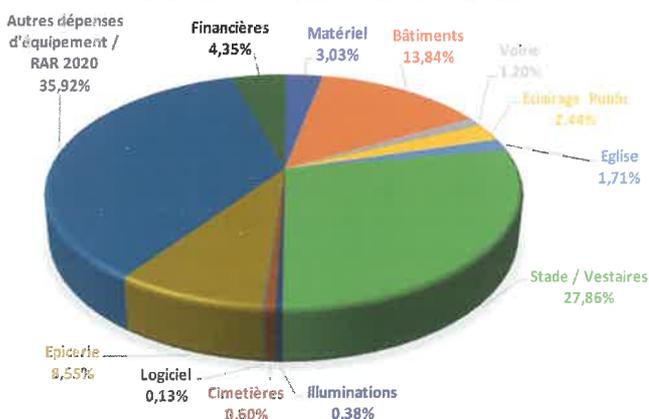
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021



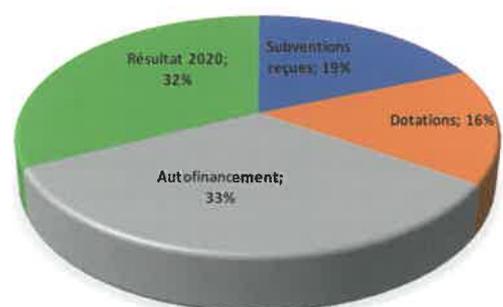
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021



- **LOCATION DU LOGEMENT COMMUNAL AU 1 RUE JEAN DESJOYEUX :** À la suite d'une évaluation d'une agence immobilière et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de maintenir le loyer mensuel à 415 euros, de maintenir les charges mensuelles à 65 euros (chauffage et eau) et 10 euros de provision sur la taxe des ordures ménagères. Ce montant sera réajusté en fin d'année.
- **CHOIX DU FOURNISSEUR DE L'AFFICHAGE D'ENTREES DE VILLE :** Considérant que les panneaux d'entrées de village et les banderoles annonçant le marché ont besoin d'être refaits et qu'il est nécessaire afin de donner de la visibilité à la MSP de faire réaliser un panneau mural, après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise PANDARINE pour un montant de 830.50 € HT.
- **ETUDE PREALABLE DES TRAVAUX DE RESTAURATION ET AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'EGLISE ST CHRISTOPHE :**
Mr Olivier PEYRAT, en charge de ce dossier, donne des précisions sur la 2ème proposition de l'architecte du patrimoine. Montant des honoraires de la phase 1 (Relevé complet adapté au diagnostic, diagnostic sanitaire et étude documentaire) : 18 120.00 € HT.
Montant des honoraires de la phase 2 (Diagnostic architectural ; Projet de restauration et programmation de travaux ; Rapport de présentation et restitution) : 8 880.00 € HT.
Soit un montant total des honoraires pour l'étude de 27 000.00 € HT soit 32 400.00 € TTC. Au budget communal, il a été prévu 14 000 € pour les travaux de l'église dont 4 000 € pour la toiture. Une réflexion financière est engagée pour planifier le paiement de cette étude.
- **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC AFFI-SAGE :** La société AFFI-SAGE MANAGEMENT, met à disposition de la commune des mobiliers urbains moyennant le droit d'y insérer de la publicité.
- **ADHESIONS A DIFFERENTS ORGANISMES :** CAUE 242.40 € ; Maison de la Loire 242.40 € ; Fondation du patrimoine 120 €.
- Reprise des parties communes des deux lotissements : un questionnaire va être distribué à toutes les personnes qui habitent ces lotissements pour recueillir leurs idées sur le devenir des terrains communs (cheminements, jachère fleurie, plantation d'arbres avec création de mangeoires et nichoirs etc..).

- **RENOUVELLEMENT D'ADHESION A L'ATD 41 :** L'Agence technique Départementale 41 a pour vocation de satisfaire et d'accompagner les communes dans leurs besoins d'assistance technique. Les prestations gratuites incluses dans l'adhésion sont utilisables une fois par an dans un domaine d'intervention au choix de la commune (1. Diagnostic sécurité localisé ; 2. Pré-diagnostic de voirie ; 3. Dossier DSR ; 4. Visite d'évaluations sur deux ouvrages d'art)
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et compte tenu de l'intérêt pour la commune de l'adhésion à un tel organisme d'assistance décide d'adhérer à cette agence et s'engage à verser une participation annuelle d'un euro par habitant.
- **FINANCES :** Mme Adeline GOUACHE fait le point sur les finances suite aux différents documents qu'elle a adressé à l'ensemble des conseillers municipaux. Afin de pouvoir régler les travaux qui n'avaient pas été prévus sur les projets des vestiaires et de la Rue des Grivettes, elle propose les décisions modificatives et suggère de repousser la construction du city park et de l'étude de l'église. Ces deux dossiers seront revus en septembre.
- **DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA DRAC : (ETUDE PREALABLE DES TRAVAUX DE RESTAURATION & AMENAGEMENT DES ABORDS DE L'EGLISE)** Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de solliciter une aide de la DRAC (à hauteur de 50 % minimum du montant HT de cette étude) et d'autoriser Monsieur le maire, à signer toutes pièces relatives à ce dossier.
- **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE 2021 AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL :** L'Etat rétrocède aux communes et à leurs groupements le produit des amendes de police relatives à la circulation routière dressées sur leur territoire qu'il a effectivement recouvré. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de soumettre un dossier de demande de subvention pour la mise en sécurité de la rue Jean Desjoyeux avec la pose de coussins berlinois et de signalisation, et d'engager les travaux. Ces travaux sont estimés à 3 641.50 € HT soit 4 369.80 € TTC. La pose de coussins berlinois engendre un ralentissement de vitesse devant l'école. Le conseil municipal décide donc de mettre en place une limitation de vitesse à 30 km/h dans cet espace.

Le Bus numérique
INFORMATIQUE • INTERNET • E-MAIL • SERVICES EN LIGNE • RÉSEAU SOCIAL

Des ateliers pour rester connecté
en Centre - Val de Loire

GRATUIT ET RÉSERVÉ AUX SENIORS

Les nouvelles technologies n'auront plus de secrets pour vous

Au programme

- L'ordinateur et son environnement**
Son fonctionnement, le matériel, l'affichage, les programmes...
Il est peut-être si compliqué !
- Internet qu'est-ce que c'est ?**
Son utilité : communication, loisirs, achats, formalités, information, sécurité...
C'est pratique pour tout faire, tout comprendre sans se déplacer !
- La messagerie**
Écrire et envoyer un mail, gérer sa messagerie, envoyer une pièce jointe (image, document...)
C'est possible depuis chez vous !
- La clé USB**
Manipulation, capacité de stockage
Toutes vos informations dans la poche !
- L'appareil photo numérique**
Gérer ses photos, les transférer, les partager...
Pour partager vos clichés plus facilement !
- Retour sur Internet, les sites utiles**
Moteurs de recherche, sites officiels, simplicité, sécurité sociale... sites d'aide, sites d'information, itinéraires, achats, sites communautaires.
Des informations, communiquer avec d'autres, une ouverture sur le monde !

LE BUS NUMERIQUE REVIENT A SUEVRES LE JEUDI 17 JUN 2021
Parking de la maison des associations
VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE A UN ATELIER DU BUS NUMERIQUE ? RIEN DE PLUS SIMPLE !



Le Bus numérique est un projet porté par les caisses de retraite Centre - Val de Loire (Carsat - MSA-RSI - CRICAS Agric Arves)
Plus d'informations sur www.sas-svp.fr ou au 07 89 47 38 15

Merci de bien vouloir déposer votre inscription sur papier libre à la mairie en indiquant :
- NOM et Prénom
- Adresse et numéro de téléphone
- Adresse mail
ou téléphoner directement aux horaires d'ouverture

Votre inscription vous sera confirmée par la mairie par mail ou par téléphone

Elections départementales et régionales

Quand	20 et 27 juin 2021 Les bureaux de votes sont ouverts de 08h à 18h00
Où	Allée Jean Lecointre Bureau 1 au centre de loisirs Bureau 2 dans la salle Jean Lecointre Des panneaux vous indiqueront clairement les deux bureaux. Dans chaque bureau, vous voterez pour les élections départementales ET les élections régionales.
Que dois-je apporter	une pièce d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans). Vous munir d'un stylo à bille (durant la crise sanitaire) Vous pouvez voter sans carte électorale, mais elle accélère la vérification d'identité
COMMENT VOTER EN CAS D'ABSENCE	Vous pouvez donner procuration. Cela donne le pouvoir à une autre personne (obligatoirement inscrite sur la liste électorale de la commune) de voter en votre nom. 1. Rendez-vous à la gendarmerie ou au tribunal d'instance pour en faire la demande. 2. Procédure avec suivi en ligne : maprocuracion.gouv.fr 3. Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser en mairie

Dates à retenir

- Ouverture du moulin de Rochechouard depuis le 22 mai
- 05, 06, 12 et 13 /06 Exposition au moulin de Rochechouard « Éric apporte l'art au moulin »
- 18/06 Cérémonie « Appel du Général De Gaulle »
- 19 et 20 /06 Exposition au moulin de Rochechouard « Nadja origami et autres »
- 26/06 Journée du patrimoine et des moulins thème « l'arbre »
- 26/06 Soirée « cric crac contes – Patrick Beignet » au moulin de Rochechouard
- Du 01 au 14 /07 Exposition de sculptures au moulin de Rochechouard.
- 04/07 Marché (pique-nique)
- 11/07 Fête du Domino, thème « nature »
- 14/07 Fête nationale
- Du 15 au 31 /07 Exposition au moulin de Rochechouard « construire au fil du temps – Sandy Tiam »
- 17/07 Visite du village de Cour-sur-Loire suivie d'une séance de cinéma en plein air
- 25/07 Brocante (organisée par l'AS Suèvres Football sur le terrain de loisirs)
- 01/08 Marché (exposition de 2 CV)
- 22/08 Brocante organisée par le tennis club de Mer au plan d'eau du Domino

MAIRIE DE SUEVRES

02.54.87.80.24.

Retrouver toutes les informations municipales sur :

<https://www.facebook.com/MairieDeSuevres/>

<http://suevres.com/mairie/index.html>



Présence de la MSAP

LES 18 JUIN ET 16 JUILLET 2021

**SUR RENDEZ VOUS AU 06.77.16.46.94. OU SUR
FRANCESERVICES@BEAUCEVALDELOIRE.FR**



	Mairie	Agence postale	Déchetterie
LUNDI	9H-12H00	9H-12H00	9H-12H00
MARDI	9H-12H00	9H-12H00	FERMEE
MERCREDI	9H00-12H 14H30-17H30	9H-12H00	FERMEE
JEUDI	9H-12H00	FERMEE	FERMEE
VENDREDI	9H-12H00	9H-12H00	FERMEE
SAMEDI	FERMEE	9H-12H00	9H-12H00

Fermeture exceptionnelle de l'agence postale du 21 au 26 juin.

Fermeture de la mairie le 23 août.

Comité de rédaction :

B. BOISSET, F. DEJENTE, R. FERREIRA,

A. GOUACHE, J.Y LESIMPLE, O. PEYRAT.